

Leudelage, le 16 décembre 2020

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare du vendredi, 18 décembre 2020 au vendredi, 29 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. A partir du **vendredi 18 décembre 2020 jusqu'au dimanche 10 janvier 2021 inclus**, la rue de la Gare, entre le croisement de la rue de Cessange / rue de la Gare et le croisement rue de la Forêt / rue de la Gare sera en sens unique pour la circulation en direction de Bertrange .
2. A partir du **lundi 11 janvier 2021 jusqu'au 29 janvier 2021 inclus**, la rue de la Gare, entre le croisement rue des Champs et la rue de la Forêt, sera barrée à toute circulation. En ce qui concerne les accès vers les maisons, les riverains sont informés par l'entreprise de génie civil de leur accès. Ils peuvent se renseigner auprès du chef d'équipe qui est en permanence sur place. Une déviation direction Schleiwenhaff / Bertrange / Strassen sera mise en place à travers de Cessange.
3. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de **www.mobiliteit.lu**

Veillez respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

Plan de circulation période du 11/01/2021 au 29/01/2021

